



**SAINT-LOUIS**  
Agglomération  
Alsace 3 Frontières

**- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE  
MARCHES DE TRAVAUX -**

**1. Entité adjudicatrice :**

**SAINT-LOUIS AGGLOMERATION**

Place de l'Hôtel de Ville  
CS 50199

68305 SAINT-LOUIS Cedex

Pays : France

Tel : 03.89.70.90.70

Fax 03.89.70.90.85

E-mail : [direction@agglo-saint-louis.fr](mailto:direction@agglo-saint-louis.fr)

Adresse internet : [www.agglo-saint-louis.fr](http://www.agglo-saint-louis.fr)

**Mandataire agissant au nom et pour le compte du maître d'ouvrage:**

Groupement TRANSAMO - EURYAL

Représenté par la société TRANSAMO, Mandataire

Monsieur Vincent CORDONNIER, Directeur Général de la société TRANSAMO

21-23 rue C. Desmoulins

92130 ISSY LES MOULINEAUX

Tél : 01 74 34 22 20

Fax : 01.83.71.18.78

E-mail : [contact.tram3@euryal.fr](mailto:contact.tram3@euryal.fr)

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Adresse auprès de laquelle les offres / demandes de participation doivent être envoyées :

EURYAL

Espace Européen de l'Entreprise

1 rue de Copenhague

67300 SCHILTIGHEIM

Type de d'entité adjudicatrice : *Collectivité territoriale*

Activité principale : *Autorité organisatrice de transports, services de chemin de fer urbains, de tramway ou d'autobus*

L'entité adjudicatrice agit pour le compte d'autres entités adjudicatrices : *non*



## **2. Objet des marchés :**

### **Intitulé :**

Marché « Tous Corps d'Etat » (TCE) de construction de l'Atelier du collège Schickelé à 68300 Saint-Louis, s'inscrivant dans le cadre de l'opération globale de l'extension de la ligne 3 du tram Bâlois jusqu'à la gare de Saint-Louis.

### **Description des marchés :**

Les annexes financières (BPU ou DQE) et les cahiers des charges détaillent les prescriptions dévolues au titulaire

**Type de marchés :** Marchés de travaux

**Publication au JOUE :** OUI

**Lieu principal d'exécution :** Saint-Louis CODE NUTS : FR422

**L'avis implique :** Des marchés publics

**Classification CPV :**

<b><i>Classification principale</i></b>
Travaux de construction de bâtiments (45 21 00 00 - 2)

Marchés couverts par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

Division en lots : NON

Division en tranches : NON

Des variantes seront-elles prises en considération : NON

**Options :** OUI

### **Description de ces options :**

L'entité adjudicatrice se réserve la possibilité en cas de nécessité, de recourir à des marchés complémentaires et des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application des articles 139-2 et 140-1 du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

L'entité adjudicatrice se réserve la possibilité de recourir aux modifications en cours d'exécution en application de l'article 139-6 du décret du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics

Aucune option au sens de prestation complémentaire n'est prévue.

## **3. Renseignements d'ordres juridique, économique, financier et technique :**

### **CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT :**

#### **Cautionnement et garanties exigées :**

Retenue de garantie de 5 % pouvant être remplacée par une garantie à première demande.

Par ailleurs, le versement de l'avance est conditionné à la constitution préalable d'une garantie à première demande.



**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent :**

Les prestations seront financées par le maître d'ouvrage par le biais de fonds européens Interreg, de subventions de l'Etat, de la Région Alsace et du Département du Haut-Rhin, d'une participation de la Confédération Helvétique partenaire du projet, d'une participation de la Ville de Saint-Louis, d'une contribution de l'exploitant et sur ses ressources propres.

Les modalités de financement du marché (avances et acomptes) sont celles des articles 110 à 114 du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Prix révisables.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Groupement solidaire.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

**Situation propre des opérateurs, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- 1) Lettre de candidature (DC1 ou équivalent).
- 2) Déclaration sur l'honneur au titre de la conformité aux articles 48 et suivants du Décret du 25 mars 2016 relatif marchés publics
- 3) En cas de redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
- 4) Déclaration du candidat (DC2 ou équivalent).
- 5) Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant(s) à engager le candidat.

**Capacité économique et financière :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- 1) Déclaration indiquant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices ;
- 2) Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

**Capacité technique :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- 1) Liste de références significatives réalisées en tout ou partie en milieu urbain, dont le candidat peut se prévaloir au cours des cinq dernières années. Conditions de présentations détaillées au règlement de la consultation.
- 2) Indication des titres d'études et professionnels ; qualification du personnel affecté avec désignation des principaux responsables de la mission et présentation des curriculum vitae détaillés du Chef de Chantier ;
- 3) Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique que le candidat mettra en œuvre pour la réalisation des prestations.

**4. Procédure :**

**Type de procédure :**

Marché passé selon la procédure de l'appel d'offres ouvert en application des articles 26, 67 et 68 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics



**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères pondérés suivants :

Prix : 40 %

Valeur technique : 60 %

**RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :**

**Date limite de réception des offres :** 17 mars 2017

**Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :** Français.

**Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

4 mois à compter de la date limite de remise des offres.

**5. Renseignements complémentaires :**

Modalités de retrait des dossiers de consultation : le dossier de consultation des entreprises (DCE) est **uniquement disponible** par téléchargement sur le site <http://www.marches-publics.info> . **Aucune diffusion papier ne sera opérée en raison du volume des documents.**

Modalités de remise des offres selon les modalités décrites au règlement de la consultation. Les offres pourront également être remises par voie électronique dans les conditions définies à l'annexe 2 du règlement de la consultation.

**Renseignements complémentaires :**

EURYAL

Monsieur Dominique MORITZ

Tel : 03.88.50.80.34

Fax: 03.88.81.42.58

E-mail : [contact.tram3@euryal.fr](mailto:contact.tram3@euryal.fr)

**Procédures de recours :**

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Strasbourg, 31 avenue de la Paix

BP 51 038 - F. 67 070 Strasbourg Cedex

E-mail : [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr)

Tél : 03.88.21.23.23

Fax : 03.88.36.44.66

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal Administratif de Strasbourg, 31 avenue de la Paix

BP 51 038 - F. 67 070 Strasbourg Cedex

E-mail : [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr)

Tél : 03.88.21.23.23

Fax : 03.88.36.44.66

**Date d'envoi du présent avis au BOAMP et au JOUE :** 6 février 2017

